

## ENGAGEMENT FINANCIER

### Entrée à l'Institut de Formation d'Aides-Soignants d'Anecy – 2024/2024

Pour les candidat(e)s en curcus allégé Baccalauréat Professionnelle ASSP

(Accompagnement Soins et Services à la Personne)

bénéficiant d'une prise en charge de la formation par leur employeur

Coût de la Formation : 3 857 €

#### À remplir par l'employeur :

Je soussigné(e), .....

Agissant en qualité de : .....

Établissement : .....

Numéro de siret : .....

Si établissement public : Les éléments relatifs à la Plateforme CHORUS :

- Le Service : .....
- Le Code service : .....
- Le Statut : .....
- L'Engagement obligatoire : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....Mail : .....

#### Accepte la prise en charge de la formation aide-soignante pour laquelle a été retenu(e) :

M., Mme : .....

Je m'engage à prendre en charge la totalité du coût de la formation, soit 3 857 euros pour l'année de formation 2024/2025.

Fait à : .....

Le : ..... / ..... / .....

Signature et Cachet de l'Établissement

**En cas de prise en charge partielle de l'employeur, le candidat s'engage à s'acquitter du reste à charge**